

COMPTE-RENDU **F.O. Finances 76** CDAS du 30 mars 2017.

Une liminaire commune **F.O. Finances 76 et** CGT a été lue.

En réponse, le président du CDAS insiste sur deux points :

- Une volonté d'optimiser au mieux les crédits budgétaires locaux malgré la rigueur,
- le contexte difficile d'exercice de l'Action Sociale dans notre département :
 - ◆ absence de déléguée dans l'Eure (momentanément remplacée par la déléguée du 76)
 - ◆ départ en retraite de deux des trois médecins de prévention.

Ce contexte cependant s'améliore suite à l'arrivée d'une déléguée dans l'Eure et d'un médecin de prévention, en cours de formation, mais qui commencera des consultations quinquennales en avril.

Concernant les points à l'ordre du jour :

- La note d'orientation pour l'action sociale ministérielle.

Le Président nous présente cette note en insistant sur la nécessité d'une optimisation des crédits, une recherche de prestations au moindre coût et des procédures de mise en concurrence (les marchés publics).

Les délégués **F.O. Finances 76** font part de leurs désaccords. La nécessité d'optimiser les crédits résulte en premier lieu du fait que le Ministère diminue la dotation tous les ans.

Nous rappelons également que la délégation est passée de six agents il y a quelques années, à deux aujourd'hui, alors que les procédures sont de plus en plus complexes. Comment réaliser des procédures qui prennent plus de temps avec moins d'agents?

Pour **F.O. Finances 76**, le compte n'y est pas.

- Répartition des Crédits d'Actions Locales 2017 et choix des tranches pour le quotient familial.

1. **Les retraités :** **F.O. Finances 76** a posé la question du coût de la location de la salle, presque aussi chère que le spectacle lui-même (le théâtre Charles Dullin peut accueillir 700 personnes alors que le nombre de retraités l'an dernier était de 260 participants environ).

Le choix d'une salle moins coûteuse permettrait peut-être d'élargir les offres pour nos retraités, d'autant plus que le département compte 2 580 retraités. A suivre...

2. **L'arbre de Noël :** une proposition a été faite afin de modifier les prestations et élargir la possibilité des chèques cadeaux en remplacement des cadeaux.

Rappelons l'enquête récente menée par la délégation auprès des parents. Ils avaient massivement opté pour le maintien de la distribution de cadeaux lors de l'arbre de Noël.

Un groupe de travail se réunira pour traiter de ces deux sujets le 28 avril prochain.

3. **Mini colos** : 21 enfants en ont bénéficié en 2016. Le nombre de demandes diminue chaque année. Pour 2017, cette action est maintenue avec un renforcement de la publicité sur l'instauration des quotients familiaux. Un bilan permettra de voir si ces mesures ont permis de relancer cette activité et d'en tirer les conséquences.

4. **Sorties 2017** :

- les châteaux de Breteuil et de la Madeleine en juin,
- le musée d'Orsay + croisière sur la Seine en septembre.

Nouveauté : nous avons retenu l'instauration du système de quotient familial, système permettant de moduler la participation des familles en fonction des revenus. Un 1^{er} bilan sera tiré à l'issue de la sortie de juin.

Pour **F.O. Finances 76**, ce système n'a de sens que s'il est vraiment incitatif. Dans le cadre des deux sorties proposées en 2017, un système de quatre tranches est mis en place allant d'un reste à charge de 15 € (plus bas quotients) à 45 € (plus élevés) pour un prix des sorties aux alentours de 55€/65 €.

D'autres sorties pourront être proposées, financées notamment par des coupons-sports.

L'action santé publique ne sera pas réalisée cette année, en raison d'un départ en retraite non remplacé.

Le budget est soumis au vote, les délégués **F.O. Finances 76** se sont abstenus au vu :

- des expérimentations instaurées en 2017 pour permettre à la délégation à l'Action Sociale d'offrir des prestations de qualité,
 - de l'engagement des collègues de la délégation,
- mais ils contestent :
- la diminution constante du budget et de celle des effectifs de la délégation.

- **Point sur la restauration collective** :

Le président du CDAS fait un point d'actualité sur le restaurant AGRIA.

Le déficit prévisionnel pour 2016 serait ramené à 50 000 euros suite aux mesures de redressement instaurées mi 2016.

Le président indique que les mesures de consolidation des comptes seront poursuivies en 2017, en suivant les préconisations de l'audit, à savoir notamment la régularisation de la TVA et la recherche de nouveaux usagers.

Il **précise** qu'une contribution supplémentaire serait demandée aux administrations et aux usagers.

Pour les délégués **F.O. Finances 76**, la consolidation est une réalité du fait de la résorption du déficit engagée. Ils rappellent que l'augmentation de la contribution en 2016 pour les Administrations n'a été que de 20 centimes alors qu'elle était de plus de 50 centimes pour les usagers...

Nous sommes intervenus, à nouveau, sur la cafétaria et avons ré-affirmé notre souhait que les machines ne remplacent pas les salariés de l'AGRIA.

Les délégués **F.O. Finances 76** ont demandé un bilan de la généralisation de la carte Apetiz en remplacement des tickets restaurants.

Le système fonctionne bien malgré quelques remontées négatives (commerçants n'acceptant pas la carte). La délégation indique qu'il faut appeler le numéro figurant sur la carte. La société prend alors contact avec le commerçant.

Questions diverses : suite à l'arrivée d'une nouvelle assistante sociale, des permanences sont régulièrement tenues au Havre les lundi et mercredi. En cas de besoin, les assistantes sociales se rendent disponibles.